

communication

De: communication
Envoyé: vendredi 2 juillet 2021 17:43
Objet: Ville Herserange - Info Mail n°329
Pièces jointes: 2021 06 30 tableau des mesures au 30 juin 2021 - decret du 1er juin 2021....pdf

- **ACTIVITES ETE 2021 : Inscriptions Centre aéré**

Le Centre Aéré la Clairière ouvrira ses portes du 12 juillet au 20 août 2021, pour les 3-17 ans.
Renseignements et inscriptions en Mairie - service accueil (03 82 26 06 26)



Centre Aéré été 2021

Ouverture du 12 juillet au 20 Août

3-12 ans et 13-17 ans

Situé en plein cœur de la forêt, notre centre aéré permet aux enfants d'être accueillis dans un cadre privilégié. Les enfants pourront profiter d'un programme d'activités riche et varié dans un espace naturel et chaleureux : City games, jeux de société, aires de jeux, châteaux gonflables, VTT, toboggans, trampolines, salles d'activités ludiques et colorées ...

Le programme d'activité élaboré par l'équipe d'animation permettra à chacun de s'épanouir en combinant sports et jeux en forêt, activités physiques et créatives, dans le respect du **protocole sanitaire des Accueil Collectifs de Mine**.

- ✓ **Un programme d'activité dédié aux adolescents sera mis en place tout au long de la session**

Tarifs par semaine* :	Herserangeois		Extérieurs	
	< 800	> 800	< 800	> 800
Quotient Familial				
Centre aéré**	55,00 €	60,00 €	100,00 €	110,00 €
Centre aéré + garderie matin***	62,50 €	68,75 €	107,50 €	118,00 €

* Les aides de la C.A.F. (Aides aux temps libres et prestations de services) sont déductibles des tarifs ci-dessus

**Un service transport « Aller-Retour » au départ de L'Espace Loisirs Enfance et de la Mairie est mis en place.

***Un service de garderie est proposé dès 7h30 à l'Espace Loisirs Enfance en attendant le transport vers le Centre

Renseignements et Inscriptions

⇒ **Au service Accueil en MAIRIE**

(03 82 26 06 26 – n.mouffok@mairie-herserange.fr)

- **Pour les Herserangeois : À partir du Lundi 14 Juin 2021**

Les **LUNDIS – MARDIS – MERCREDIS** et **JEUDIS**, de **08H00 à 12H00** et de **13H30 à 17H00**

- **Pour les Extérieurs : À partir du Jeudi 8 Juillet 2021, puis les jeudis suivants**
de **08H00 à 12H00** et de **13H30 à 17H00**

Merci de vous munir des pièces suivantes :

- ✓ Carnet de vaccinations (à jour)
- ✓ Carte Vitale pour la prestation de service
- ✓ Carte d'identité
- ✓ Notification d'Aides aux Temps Libres (CAF)

- **Bons de Fournitures scolaires**

Les bons de fournitures scolaires seront délivrés à compter du 12/07/2021.



RENTREE SCOLAIRE 2021 – 2022

BONS DE FOURNITURES

Les bons sont délivrés en Mairie de Herserange

*Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00*

A partir du Lundi 12 juillet 2021

- l'élève doit être domicilié à HERSERANGE,
- les élèves du CP jusqu'en terminal doivent fournir un **certificat de scolarité** prouvant le passage en classe supérieure ou la preuve d'inscription à l'établissement.
- les élèves inscrits en 1^{ère} année d'études supérieures doivent fournir les photos, le **certificat d'obtention du bac** et du titre d'inscription dans l'établissement supérieur.

Remarques :

- les élèves fréquentant une classe primaire à HERSERANGE, perçoivent les fournitures dans le cadre de l'école. **Ils ne doivent pas retirer de bon**
- une classe redoublée ne donne pas droit à la délivrance d'un bon.

Limite pour venir retirer votre bon :

Elèves des primaires, collèges et lycées : jusqu'au 30 septembre 2021
Elèves en 1^{ère} année après le bac : jusqu'au 31 octobre 2021


- **Arrêté préfectoral de port du Masque prolongé jusqu'au 15 Juillet 2021**

L'arrêté préfectoral du 30/06/2021 prolonge, dans l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle, et jusqu'au 15 juillet 2021 inclus, l'obligation de port du masque, pour tout piéton de 11 ans et plus, sur la voie publique ou dans l'espace public dans les lieux et les circonstances suivantes :

- ✚ les rassemblements de toute nature, et notamment au sein des manifestations revendicatives, des événements festifs, culturels et sportifs, dans les lieux d'attente des transports en commun et devant les lieux de culte ;

- ✚ les marchés non couverts, brocantes, ventes au déballage ;

- ✚ dans les files d'attente.

Vous pouvez également retrouver cet arrêté sur le site internet de la préfecture en cliquant sur le lien suivant (Informations COVID-19 > Les mesures générales) 

<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Informations-COVID-19/Les-mesures-generales>

- **INFORMATION Fibre Optique**

Pour la connexion à la Fibre, le prestataire LOSANGE informe que certaines adresses sont manquantes ou en cours de validation.

En effet et c'est notamment le cas pour les immeubles, où le prestataire rencontre des contraintes techniques qui bloquent parfois l'ouverture ces lignes à la fibre optique (difficultés d'accès dans les communs...)

Des actions correctives sont mises en place quotidiennement pour permettre d'ouvrir commercialement ces prises.

Par ailleurs et pour toutes demandes spécifiques concernant les ouvertures commerciales et les demandes d'éligibilité, les habitants sont invités à utiliser le site internet de Losange:

<https://www.losange-fibre.fr/le-projet/contactez-nous/>

3 personnes à temps plein prennent en charge les questions et demandes des particuliers.

- **Bureau de Poste de Herserange – Horaires d'été**

Le Bureau de Poste de Herserange modifie ses horaires pour la période estivale du 05/07/2021 au 28/08/2021, comme suit :

- ✚ Lundi de 13h30 à 16h30

- ✚ Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ✚ Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ✚ Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ✚ Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

- ✚ Samedi de 9h à 12h


A compter du 30/08/2021, le Bureau de Poste rouvrira aux horaires habituels.

- **CITYALL**



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

 Alertes notification

 Actualités

 Événements

 Travaux



Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville



Vous recevez ce mail suite à votre inscription à notre service Info Mail
Nous vous demandons de ne pas répondre directement à cette adresse
Pour toute question et/ou commentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante
mairieherserange@wanadoo.fr et une réponse vous sera apportée

Service Info Mail

Mairie de HERSERANGE

Place Victor Zaffagni

54 440 HERSERANGE



www.mairie-herserange.fr